

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 591/SG/CG portant relèvement de l'indemnité mensuelle de M. Hassan Ali Ganta, Akel Data-Ablé Kiaitté du Cercle de Tadjoura.

n° 591/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

17 avril 1968

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro

10 mai 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Ali Ganta, Akel Data-Ablé Kiaitté du Cercle de Tadjoura, percevra une indemnité mensuelle de quinze mille huit cent treize francs Djibouti (15.813 FD.) à compter du 1er avril 1968